



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/25845  
26 mai 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

---

LETTRE DATEE DU 26 MAI 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AZERBAIDJAN AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous informer, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, que le 26 mai dernier, la partie azerbaïdjanaise a communiqué aux ambassades de la Fédération de Russie, des Etats-Unis d'Amérique et de la Turquie à Bakou en signe d'accord avec l'initiative de médiation des pays susmentionnés, visant à assurer la mise en oeuvre de la résolution 822 (1993) du Conseil de sécurité et la reprise des négociations dans le cadre du règlement pacifique du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, un document intitulé "Plan d'urgence", signé par le Premier Ministre et le Ministre de la défense de la République d'Azerbaïdjan.

Je vous serais obligé de bien vouloir distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Hassan A. HASSANOV

-----